



Ville de Pontivy

Commission information et communication

Compte-rendu de la réunion du 26 octobre 2017

C33-2017-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Christophe BELLER, adjoint au maire
M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, Directeur général des services
M. Corentin CAPARROS, Responsable du service communication
M. Frédéric MILLARD, Responsable des systèmes d'information
M. Xavier BELANGER, Collaborateur de cabinet

ABSENTS EXCUSÉS

M. Michel JARNIGON, adjoint au maire
M. Hervé JESTIN, conseiller municipal
Mme Élisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, conseillère municipale

COMMUNICATION

I – JOURNAL MUNICIPAL « LE PONTIVYEN »

Depuis la reprise de la maquette du Pontivyen par le Service Communication, les échos sont bons de la part des lecteurs.

En 2016, quelques soucis de distribution étaient constatés. Après un rapport fait à l'entreprise « LA POSTE » en Mars 2017 sur les adresses non visitées, une alerte a été mise en place sur la distribution du Pontivyen. Depuis, aucune remontée à la Mairie concernant une non distribution du journal municipal dans les boîtes aux lettres n'a été signalée.

II – MOBILIER URBAIN

Une rencontre avec la société « ABRI SERVICES » a eu lieu le mercredi 20 septembre 2017 en présence de M. Christophe BELLER, adjoint au Maire et M. Corentin CAPARROS, responsable du service communication. L'objet de cette réunion, faire le point sur le mobilier urbain présent sur la Ville.

30 panneaux « sucettes » sont présents sur Pontivy, la Ville pouvant utiliser à sa convenance une face de chaque panneau selon les termes du marché. Nous sommes actuellement en négociation avec la société pour augmenter ce nombre de panneaux sur la Ville, le nombre de demande d'affichage de la part des associations ne cessant d'augmenter.

L'achat de 6 panneaux d'affichage est envisagé pour la communication de la programmation culturelle du Palais des Congrès. Ces panneaux seraient posés sur la façade du bâtiment. Une demande de prix va être lancée.

Concernant l'écran d'affichage lumineux et après une étude menée auprès de différents fabricants de ce type de mobilier urbain, il apparaît que les estimations budgétaires qui correspondent à l'achat d'un équipement adapté aux besoins de la collectivité oscillent entre 30 000 et 60 000 €. L'entreprise « ABRI SERVICES » propose ce type de mobilier urbain. Le procédé est le suivant : la société diffuse des messages publicitaire et met à disposition de la Ville des créneaux de diffusion pour les messages d'information.

Une étude est en cours pour vérifier si cette pose de panneaux ne remet pas en cause le marché actuel de mobilier urbain.

III – ECRANS TV

Quatre écrans TV sont actuellement en place au Palais des Congrès, à l'Espace Kenere ainsi qu'à la Maison pour Tous. Ces écrans diffusent pour le moment les informations de chacun des équipements.

L'objectif est de mutualiser les écrans entre les différents services avec de la diffusion d'information émanant de toutes les structures. Cette diffusion d'information sera gérée par le Service Communication en concertation avec les services et les élus.

L'achat d'un cinquième écran est envisagé pour l'accueil de la Mairie.

IV – MATERIEL COMMUNICATION

L'acquisition d'un nouvel appareil photo pour le service communication est nécessaire, l'actuel étant en fin de vie. Le budget de renouvellement de matériel n'excédera pas les 700 €.

V – MARCHÉ IMPRESSION

Une réflexion est en cours pour la création d'un marché global des impressions relevant de la communication afin de rationaliser ces impressions et en réduire les coûts.

VI – RÉSEAUX SOCIAUX

Les pages Facebook, Twitter et Instagram de la Ville ont été lancées en septembre 2017.

VII – REFONTE DU SITE INTERNET DE LA VILLE

Après une étude de 10 mois des données statistiques du site internet et des diverses demandes d'amélioration du contenu par les services de la Ville, il en ressort le besoin d'une refonte totale du site internet.

Le site internet se doit d'être optimisé pour l'utilisation sur les différents terminaux mobiles (smartphones et tablettes). La mise en place du portail citoyen en 2018 va alléger le contenu du site et permettre de focaliser l'accès aux informations pertinentes dès la page d'accueil.

Après consultation de différentes communes ayant réalisé ce changement, le budget de création du site internet s'évalue à environ 15 000€.

L'objectif est un lancement du nouveau site internet en janvier 2019. Un groupe projet sera constitué dès janvier 2018 pour la réalisation du cahier des charges et la création du site sera confiée à un prestataire après consultation.

Le site www.pontivy.fr deviendra en 2019 www.pontivy.bzh, le nom de domaine étant déjà acheté par la Ville de Pontivy.

Statistiques du site internet (www.pontivy.fr)

(Données du 25 janvier au 30 novembre 2017)

Audience générale

- 84 143 visites (300/jours en moyenne sur 10 mois)
- 59 540 utilisateurs
- 176 812 pages vues
- Durée moyenne d'une visite (1 min 41 sec)
- 62% des visites ne se fait que sur une page

Données démographiques

- 50% des utilisateurs ont entre 25 et 44 ans
- 32 % ont plus de 44 ans
- 18% ont moins de 25 ans
- 62% sont des femmes et 38% sont des hommes

Technologie utilisée

- 60% sur ordinateur
- 31% sur mobile
- 9% sur tablette

Pages les plus fréquentées (48% des visites)

- Page d'accueil (24%)
- Saison Culturelle + billetterie / Calendrier /Associations / la Plage / Enfance-Jeunesse (24%)

VIII – APPLICATION MOBILE DE LA VILLE

L'application mobile de la Ville lancée en 2014 répondait aux besoins du moment. C'est-à-dire une version mobile du site internet.

Dans le cadre de la refonte du site internet en 2018, il convient de repenser l'utilité de l'application mobile. C'est pour cela que le projet de refonte de l'application sera intégré à la création du nouveau site internet.

SYSTEMES D'INFORMATION

I - Mutualisation des services d'information

En vue de la mutualisation des systèmes d'information avec Pontivy communauté, des phases d'audits et de diagnostics sont réalisées jusqu'à la fin du premier semestre 2018. Cette période d'audit, prérequis dans la conduite du schéma directeur intercommunal des systèmes d'information, portera notamment sur la consolidation de l'architecture des réseaux informatiques des différents sites de la ville de Pontivy et leurs interconnexions, l'optimisation des serveurs dans leurs aspects techniques et fonctionnels.

Le service informatique de la ville se dotera également d'un outil d'inventaire, de consignation et de gestion des interventions s'inscrivant dans des démarches d'efficacité et de qualité.

II - Remplacement serveurs

Les serveurs de l'hôtel de ville et du centre technique municipal seront remplacés afin de répondre aux nouvelles exigences techniques et fonctionnelles.

Le serveur des EHPAD Liot et Pascot sera remplacé en janvier 2018.

III - Groupes scolaires

Une phase d'audit informatique et réseau des différents groupes scolaires a été réalisé au deuxième semestre 2017.

Afin d'améliorer la fiabilité des outils informatiques administratifs et pédagogiques, les connexions à internet seront adaptées pour répondre aux besoins.

Des travaux de câblage réseau seront prévus en 2018 et 2019.

La mise en place d'un contrat de maintenance portant sur les vidéoprojecteurs interactifs permettra d'améliorer la qualité de service aux équipes pédagogiques.

3 nouveaux vidéoprojecteurs interactifs seront installés en août 2018.

IV - Marché Photocopieurs scolaires

Le remplacement de 8 photocopieurs en location dans les 5 groupes scolaires publics de Pontivy, le centre de loisirs et d'hébergement (CLSH) et le Centre médico scolaire

(CMS) a fait l'objet d'un marché de consultation sur demande de devis de fournitures et de services.

Les photocopieurs ont été installés en novembre 2017 par l'entreprise OMR.

V - Centre de loisirs et d'hébergement

Suite aux déménagements des locaux du centre de loisirs rue Marengo (CLSH), le réseau informatique et internet a fait l'objet de travaux.

Début 2018, le wifi sera disponible dans la maison des jeunes.

VI - Police municipale

Mise en service de 4 smartphones pour la Géoverbalisation électronique.

VII - Service technique

La ville se dotera en 2018 d'un outil informatisé pour la gestion du patrimoine et des équipements de ses services techniques et permettra notamment d'optimiser la planification et le suivi des différentes phases d'interventions.